

L'État pour le Tarn

La lettre des services de l'ÉTAT



Sommaire

- 2 **Sécurité**
Journée de la sécurité intérieure
- 4 **Emploi - Economie**
Semaine de l'emploi
- 5 **Culture**
La première Maison des Illustres au château du Cayla
- 7 **Dossier**
Un dialogue de confiance avec les conseillers généraux
- 9 **Actualités**
L'APAJH souffle ses 40 bougies

Le centre hospitalier de Graulhet inauguré

Les nouvelles valorisation de la biomasse



Editorial

Le mois d'octobre a été marqué par de nombreux échanges entre les services de l'Etat et les élus du Tarn.

Ce dialogue a d'abord eu lieu lors de la présentation du rapport des services de l'Etat pour l'année 2011 devant les conseillers généraux. J'ai pu rappeler les priorités de l'Etat pour lutter contre toutes les formes d'insécurité, pour la mobilisation en faveur du développement économique, de l'emploi et ou la cohésion sociale et enfin pour la mise en place de projets structurants au service de l'aménagement du territoire.

Ce dialogue s'est poursuivi avec les maires lors de l'assemblée annuelle des maires et élus locaux du Tarn. Les dossiers que nous avons à traiter ensemble sont nombreux et complexes. J'ai demandé à tous les services de l'Etat dans le département d'être en permanence à l'écoute de vos besoins et demandes de conseil.

Ce partenariat de confiance avec les collectivités nous permettra de faire aboutir ensemble de nombreux dossiers.

L'Etat a besoin de pouvoir s'appuyer sur les élus qui sont un précieux relais d'informations.

Je sais pouvoir compter sur vous.

Vous pouvez compter sur les services de l'Etat.



Josiane Chevalier,
Préfète du Tarn

■ JOURNÉE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE : IMPLIQUER LE CITOYEN DANS LA DÉMARCHÉ DE SÉCURITÉ

Une action innovante commune aux agents de la police et de la gendarmerie a été mise en place lors de la journée de la sécurité intérieure le samedi 6 octobre. A deux reprises dans l'après-midi, des policiers en civil ont simulé un vol à l'arraché sur la place du Vigan à Albi. L'auteur a été interpellé en flagrant délit devant les spectateurs. L'objectif était d'impliquer le citoyen dans la démarche de sécurité en soulignant l'importance du témoignage au cours de l'investigation policière, ses difficultés, les bons réflexes à acquérir pour être un « citoyen vigilant ». Un débriefing immédiat était effectué par les policiers avec le public sur les distorsions constatées entre témoignages et réalité, suivi d'un exposé succinct des bonnes pratiques. Les personnes volontaires étaient ensuite conduites auprès d'un portraitiste de la gendarmerie afin d'établir un portrait-robot du suspect.

Les jeunes sapeurs-pompiers du SDIS du Tarn ont également effectué des manœuvres sur le jardin national. D'autres stands avaient été mis en place par la Croix rouge et l'association départementale de protection civile proposant notamment des démonstrations des gestes de premiers secours.



■ PHILIPPE SINTES, À LA TÊTE DU COMMISSARIAT DE MAZAMET

Depuis le début du mois d'octobre, le commandant de police Philippe Sintès a pris la direction du commissariat de Mazamet. Il a donc désormais la charge de l'ensemble des fonctionnaires de police de cette circonscription avec lesquels il veillera à la sécurité des habitants du bassin mazamétain. Après avoir effectué sa carrière à Marseille, Paris, Toulouse et dernièrement à Decazeville dans l'Aveyron, le commandant

Sintès se voit confier une nouvelle mission importante. C'est la raison pour laquelle, la préfète, accompagnée de monsieur Panazio, Directeur départemental de la sécurité publique, a fait le choix de visiter le commissariat à l'occasion de son arrivée pour rencontrer les personnels, souhaiter la bienvenue et affirmer son soutien à Philippe Sintès.

■ UN PROTOCOLE DÉPARTEMENTAL RELATIF À LA SÉCURITÉ DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Le mardi 9 octobre 2012, dans le cadre de l'Etat Major Départemental de Sécurité, la préfète du Tarn, ainsi que les procureurs de la République sis auprès des tribunaux de grande instance d'Albi et Castres, ont signé un protocole départemental relatif à la sécurité des professionnels de santé. Déclinaison du protocole national signé le 20 avril 2011 entre les professionnels de santé et les ministres en charge de la santé, de l'intérieur et de la justice, il a reçu un accueil très favorable de la part des représentants des sept ordres du département du Tarn (médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, infirmiers, pédicures-podologues, masseurs-kinésithérapeutes).

Prenant en compte les diverses formes de violence et le développement du sentiment d'insécurité chez les professionnels et au sein des établissements de santé, l'objectif de ce protocole est de renforcer la coopération entre ces professionnels et les services de l'Etat compétents en matière de prévention de la violence et de traitement de la délinquance.

Il permettra de proposer des outils sur-mesure aux professionnels de santé afin de leur offrir un environnement de travail sécurisé.

Des procédures d'alerte spécifiques (numéros d'appel dédiés vers police-secours...) seront mises en place afin de protéger ces derniers dans l'exercice de leurs missions au service des patients, sous couvert de l'autorité judiciaire.



■ SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Action innovante, le rallye pédagogique en deux-roues motorisées organisé par la police à Lescure d'Albigeois a regroupé 40 motards sur un parcours de 85 km. L'après-midi, 30 ont participé aux ateliers pédagogiques.



Au lieu d'être verbalisés, 60 jeunes conducteurs de deux-roues en infraction ont été réunis au lycée Rascol d'Albi par la police pour une soirée d'information et de prévention.



Les IDSR de la préfecture ont organisé une action en partenariat avec le club des aînés ruraux de Parisot. 50 seniors ont notamment bénéficié d'une remise à niveau au code de la route.



Inauguration en présence du directeur de cabinet de la préfète de l'action « Tous à pied » organisée par l'école Aubrac d'Albi. Les élèves ont été initiés pendant un an à la sécurité de l'enfant piéton. Leurs panneaux seront adressés à l'ensemble des écoles tarnaises.



Piste Buggy brousse, pour l'éducation routière des enfants de 5 à 10 ans.



La préfète Josiane Chevalier et le président du Conseil général Thierry Carcenac en visite sur le stand gendarmerie du village sécurité routière d'Albi.



Stand « Ceinture et systèmes de retenue enfants » pour la sécurité lors des trajets en voiture.

■ MOBILISATION POUR L'EMPLOI

La préfète a présenté le vendredi 19 octobre les objectifs de la semaine pour l'emploi organisée dans le Tarn du 22 au 26 octobre par Pôle emploi. Accompagnée de Daniel Gomis, directeur territorial de Pôle emploi Tarn-Aveyron et de Dominique Maréchal, directeur de l'unité territoriale de la DIRECCTE*, ainsi que des missions jeunes et des partenaires des chambres consulaires, la préfète a été reçue par Jérôme Tayac, directeur financier de la société Réva (Réparation, entretien, vente, autocars) de Cunac.

Dans le département du Tarn, le taux de chômage atteint 11,1 % de la population active. 28 465 tarnais sont inscrits à Pôle emploi.

Le gouvernement a ainsi annoncé, notamment lors de la grande conférence sociale de juillet, plusieurs mesures qui seront mises en œuvre rapidement, comme les emplois d'avenir, ou qui seront soumises à concertation des partenaires sociaux, comme les contrats de génération. Ces décisions doivent s'accompagner d'une importante mobilisation, dans les régions, les départements et les territoires, des acteurs du Service Public de l'Emploi.

La semaine de l'emploi est l'occasion de réaffirmer cette mobilisation sur les territoires. Un grand nombre de forums,



rencontres entre les demandeurs d'emploi et les entreprises ont été organisées sur le département et toute la région. Ceux-ci visaient notamment à rapprocher la demande de l'offre d'emploi et à faire connaître les métiers qui recrutent.

*DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

■ UNE POLITIQUE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT CHEZ MENGUY'S

Après avoir visité au mois de juillet plusieurs entreprises, la préfète Josiane Chevalier a visité l'entreprise Menguy's à Mazamet. Cette entreprise familiale qui emploie aujourd'hui plus de 200 personnes dans le Tarn est un des acteurs majeurs de l'apéritif en France et a d'importantes ambitions internationales dans les années à venir.

Reprenant le savoir faire traditionnel de l'industrie lainière du Mazamétin, acheter des matières premières à l'étranger

pour les mettre en valeur et les commercialiser, Menguy's a su construire une grande réussite grâce à un réseau de fournisseurs internationaux. L'entreprise s'appuie aussi sur une politique de recherche et de développement très importante qui lui permet de proposer fréquemment des produits nouveaux et attractifs pour les distributeurs comme pour les consommateurs.

■ UN NOUVEAU DROIT DE VOTE POUR LES SALARIÉS DES TRÈS PETITES ENTREPRISES

La loi de 2008 a réformé la représentativité syndicale pour renforcer le rôle des partenaires sociaux. Dorénavant, pour être considérés comme représentatifs, les syndicats de salariés doivent obtenir une proportion minimum des suffrages (le seuil est fixé à 10 % des voix au niveau de l'entreprise et à 8 % des voix aux niveaux des branches professionnelles et de l'interprofessionnel).

Mais comment mesurer l'audience des syndicats ? Auparavant seuls les salariés des entreprises de plus de 10 salariés élaient leurs représentants du personnel. Cette année est organisé le premier scrutin réservé aux salariés TPE et employés à domicile pour choisir leur syndicat et être ainsi représentés dans le dialogue social.

Il y a 207 000 inscrits en Midi-Pyrénées, ils pourront voter pour l'un des 23 syndicats qui se présentent à leurs suffrages.

Plus d'informations sur le site www.electiontpe.travail.gouv.fr

Calendrier du vote

Tous ceux qui étaient salariés d'une TPE ou employés à domicile en décembre 2011 ont reçu un courrier leur confirmant leur inscription sur les listes électorales et les modalités de vote.

Du 15 au 28 novembre : les salariés reçoivent chez eux le matériel de vote et les programmes des syndicats

Du 28 novembre au 12 décembre : Vote par courrier ou sur internet du domicile ou de l'entreprise

18 décembre : Dépouillement

21 décembre : Proclamation des résultats

■ L'ÎLOT DU GOUCH, LA RECONQUÊTE DU CENTRE URBAIN

La communauté de commune de Tarn et Dadou a réuni le 11 octobre dernier l'ensemble des partenaires de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) menée à Graulhet, à Gaillac et à Lisle-sur-Tarn. Il s'agit de la première OPAH dite RU, renouvellement urbain, menée dans le département du Tarn.

Ce projet ambitieux et innovant vise à réhabiliter les centres de ces trois communes en respectant les spécificités historiques et architecturales et en les adaptant aux attentes des habitants. Compte tenu de l'ampleur de ce projet, c'est la communauté de communes de Tarn et

Dadou qui en est le maître d'ouvrage. C'est la preuve de l'utilité et de l'intérêt de l'intercommunalité de projet.

La réhabilitation de l'Îlot du Gouch à Graulhet est la première étape de cette OPAH. Dans le cœur historique de la ville, sur les rives du Dadou, les maisons médiévales très dégradées sont réhabilitées et accueilleront bientôt, dans de meilleures conditions, des habitants de Graulhet.

L'Etat soutient fortement ce projet de reconquête des centres urbains qui aura des effets positifs pour la cohésion sociale, pour l'attractivité économique et pour le développement culturel et touristique.



■ LA PREMIÈRE MAISON DES ILLUSTRÉS AU CHÂTEAU DU CAYLA

Créé en septembre 2011 par le ministère de la Culture, le label « Maison des illustres » a pour objectif de signaler des lieux qui ont pour vocation de transmettre la mémoire des personnalités qui les ont habités. Il indique aux visiteurs qu'ils pourront découvrir l'intimité d'un personnage célèbre et mieux comprendre sa vie et son œuvre.

Le château du Cayla est devenu le 20 octobre dernier, la première « Maison des illustres » du Tarn. Elles sont au nombre de cinq dans la région Midi-Pyrénées. Le dévoilement de la plaque signalant cette nouvelle labellisation a été l'occasion de mettre à l'honneur l'œuvre du poète Maurice de Guérin et de sa sœur Eugénie de Guérin. La mémoire trop peu connue de ces deux figures sera ainsi mieux mise en valeur.



Photo : Donatien Rousseau

Maurice de Guérin

Poète et écrivain français (1810-1839). Né à Andillac au château du Cayla. Contemporain de Lamartine, de Victor Hugo, et de Jules Barbey d'Aurevilly, dont il fut l'ami, Maurice de Guérin est l'auteur du Centaure, de la Bacchante et de nombreux poèmes qui se situent dans l'histoire littéraire à la charnière du romantisme religieux de Chateaubriand et de la « modernité poétique » de Baudelaire et Mallarmé. Son journal, Le Cahier Vert traduit notamment ses interrogations sur sa destinée d'homme et d'écrivain.

Eugénie de Guérin

Femme de lettres française (1805-1848), née à Andillac au château du Cayla. Fortement marquée par le christianisme, elle commença à rédiger à partir de 1834, un journal destiné à son frère Maurice de Guérin. Elle l'achèvera en 1841, notant ses impressions, ses lectures, la vie quotidienne d'une jeune femme. Ce document témoigne de la mentalité et de la vie tarnaise au XIXe siècle.



« On n'enseigne pas ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir : on n'enseigne et on ne peut enseigner que ce que l'on est »

Jean-Jaurès

■ LE SALON DU LIVRE DE GAILLAC, POUR LE PLAISIR DE LA LECTURE

Le 6 octobre dernier, dans le cadre magnifique de l'abbaye Saint-Michel à Gaillac, a été inauguré le salon du livre de Gaillac. Le choix de ce lieu n'est pas anodin puisque les moines bénédictins installés dans cette abbaye depuis 972 partageaient leur quotidien entre l'étude des livres et le travail de la terre. Les livres ont toujours eu une place centrale dans les abbayes. « Près de mille ans plus tard, j'ai choisi de venir à l'ouverture du livre de Gaillac pour souligner que le livre continue de jouer un rôle central dans notre modèle de société », a expliqué la préfète du Tarn. « Les auteurs et les éditeurs doivent être encouragés et accompagnés au moment où les nouvelles technologies apportent de grands changements et des nouvelles perspectives ».

Ainsi, la ministre de la Culture et de la Communication a-t-elle expliqué, à l'occasion de l'assemblée générale du Syndicat national de l'édition, que la politique de l'Etat consisterait à défendre, promouvoir et renouveler la création et la diversité éditoriale et à permettre l'accès à la création au plus grand nombre.

Le salon du livre de Gaillac en est une parfaite illustration. Comme les années précédentes, un effort important a été fait lors de cette édition pour attirer les plus jeunes au plaisir de la lecture. De nombreux enfants ont répondu à l'invitation. La motivation des enfants présents à Gaillac et des amoureux du livre de toutes générations est la preuve que le livre comptera encore longtemps de fidèles adeptes.



Photo : Raynaud Photo

■ LE CONGRÈS DES ARCHIVES DE FRANCE À SORÈZE

Le congrès des archives de France est organisé à l'abbaye-école de Sorèze les 14, 15 et 16 novembre. Interview de **Sylvie Desachy**, directrice des archives départementales.

Comment va se dérouler le congrès des archives de France à Sorèze ?

Ce deuxième congrès national, après celui de Caen en 2011, se déroule les 14, 15 et 16 novembre à Sorèze. A la demande du Ministère de la culture et de la communication, le président du Conseil général et le syndicat mixte de Sorèze ont accepté d'accueillir le congrès dans le cadre prestigieux et fonctionnel de l'abbaye-école. Cette manifestation rassemble l'ensemble des directeurs d'archives départementales, les directeurs et les chefs de service des trois centres des Archives nationales, les directeurs des principaux services d'archives municipales et les équipes du service interministériel des archives de France. Des ateliers thématiques vont être organisés autour du thème « Les archives et leurs publics ».

Autour de ce thème, vous devrez notamment à l'avenir relever un défi majeur : comment tirer parti des évolutions du web ?

Effectivement, dans le Tarn, 69 millions de pages de notre site internet ont été consultées en 2011. Cela pose la question de l'utilisation des nouvelles technologies qui sont un enjeu majeur. Certains services utilisent déjà les réseaux sociaux. Dans le Tarn, nous étudions la possibilité de faire évoluer notre site internet vers un système collaboratif.



Photo : Donatien Rousseau

Les internautes n'auraient plus seulement accès aux inventaires et documents mis en ligne par le service des archives mais pourraient également participer à l'indexation de ces documents. Cela pose des problèmes en matière d'organisation interne. Ce sont des choix stratégiques et technologiques à faire.

Quelle est l'actualité des archives départementales ?

L'exposition « Le notaire à l'étude. De la Ligurie au Languedoc XIIe-XVIe s. » est maintenant terminée, celle sur les caprices de la météo va bientôt ouvrir. Outre l'actualité du congrès et cette réflexion sur les évolutions du web, nous préparons déjà une exposition sur Jean Jaurès et la commémoration de la Grande guerre, prévues en 2014.

■ UN DIALOGUE DE CONFIANCE AVEC LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX

« Pour que chacun d'entre nous puisse remplir au mieux les missions qui nous sont confiées au service de l'intérêt général, je suis convaincue qu'il n'y a qu'une seule méthode possible : **le dialogue et la concertation** ». C'est par ces mots que la préfète du Tarn Josiane Chevalier a débuté son échange avec les conseillers généraux, le 12 octobre, lors de sa présentation du rapport d'activité des services de l'Etat pour l'année 2011. Aux côtés de Thierry Carcenac, président du Conseil général, la préfète a présenté ses priorités pour le département et énoncé ses engagements.

Engagement tout d'abord contre toutes les formes d'insécurité en insistant sur la nécessité pour les communes d'avoir une culture de la gestion de crise et notamment de mettre en place un plan communal de sauvegarde. Concernant l'augmentation des cambriolages, la préfète a rappelé l'intérêt de la vidéo protection mais également des réflexes citoyens. La préfète a ensuite développé sa seconde priorité, celle de **la mobilisation en faveur de l'emploi, du développement économique et de la cohésion sociale**. « Dans ce contexte économique difficile, seule une mobilisation sans précédent nous permettra de redresser la situation », a-t-elle expliqué. « Dans un département où le tissu économique est fait de PME, c'est emploi par emploi que le combat doit être mené et pourra être gagné ». Pour ce faire, différents dispositifs ont été mis en place, telle que la cellule de veille précoce pour détecter au plus tôt les difficultés rencontrées par les entreprises ou les dispositifs « emplois d'avenir » et « contrats de génération » mis en place début novembre.

Enfin, Josiane Chevalier a assuré les élus « de l'engagement des services de l'Etat pour l'ensemble **des projets qui structurent notre territoire et contribuent à son avenir** », qu'il s'agisse de moderniser les structures administratives, de poursuivre les chantiers liés au déplacement ou encore de soutenir l'éducation et la culture.



Photo : Donatien Rousseau

La préfète a répondu aux questions des élus

Concernant le schéma régional de santé et la tarification à l'acte (T2A), la préfète a indiqué que « la T2A ne doit pas être seulement un outil de gestion mais que la qualité de soins doit être prise en compte » et que « des précisions sur l'offre hospitalière seront apportées d'ici la fin de l'année ». Répondant à une question sur la retenue de Sivens, « c'est un projet important pour le Tarn sur lequel il faut avancer avec sérénité, un dialogue a lieu et j'ai reçu les associations favorables et opposées au projet ». Sur la participation financière de l'Etat au projet du Grand Théâtre d'Albi, « l'Etat apporte 4 millions d'euros ». La préfète a également assuré « son soutien à la mise en place d'une plateforme SAMU-SDIS ». Enfin, elle a rappelé qu'elle « ne modifierait pas le schéma départemental de coopération intercommunale » qui a été adopté en décembre 2011 et que « les services de l'Etat accompagneraient les élus ».

■ L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES MAIRES ET ÉLUS LOCAUX DU TARN

La 61^{ème} assemblée générale de l'association des maires et des élus locaux du Tarn s'est tenue le 13 octobre dernier à Labruguière. Ce rendez-vous traditionnel a été marqué par la présence de plusieurs invités de marque : le Président du Conseil général, Thierry Carcenac, le Président du Conseil régional, Martin Malvy, et le Président de l'association des maires de France, Jacques Pelissard.

Le thème choisi cette année par le président de l'association des maires et des élus locaux du Tarn, Sylvain Fernandez, était les finances publiques locales. Les interventions des différents orateurs ainsi que les questions de la salle ont permis de mettre en avant les difficultés rencontrées par les élus locaux dans cette période d'efforts nationaux mais aussi les solutions innovantes qui sont actuellement mises en place par le gouvernement et en particulier :

- les nouveaux outils de financement développés par la Banque Postale
- le rôle que sera appelé à jouer la Banque publique d'investissement

Dans son intervention, la préfète a souligné l'importance d'un travail partenarial renforcé avec les élus « du bloc local », les communes et les intercommunalités, qui sont pour l'Etat des interlocuteurs essentiels du fait de leur connaissance approfondie du terrain et de ses habitants.

■ LES ASSISES ANNUELLES DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES MINIÈRES DE FRANCE

L'association des communes minières de France a fait en 2012 le choix de tenir sa réunion annuelle dans le Tarn, entre le site de Cap'Découverte et Albi. Des représentants des communes minières de l'ensemble du pays se sont donc retrouvés dans notre département pour échanger sur les défis de leur territoire. Après avoir été profondément marqués par la production minière, ces bassins doivent réussir aujourd'hui à conserver la mémoire et l'identité qui a fait leur richesse, tout en trouvant des moyens pour s'adapter à la fermeture définitive de leurs activités industrielles traditionnelles. C'est l'immense défi de « l'après-mine ».

De nombreux exemples de valorisation ont été présentés par les différentes délégations ainsi que par un invité belge venu expliquer comment des projets particulièrement ambitieux avaient permis la reconversion des régions minières des Flandres. Les sites miniers se prêtent souvent à la mise en place de projets d'exploitation d'énergies renouvelables. C'est ce qui a été engagé sur le site de Cap'Découverte par le biais de la mise en place de panneaux photovoltaïques avec l'aide de l'Etat.



Photo : L.Frézouls

Les assises des communes minières de France se sont déroulées sur le site de Cap'Découverte.

Comme l'a rappelé la préfète, dans son intervention, le monde de la mine est porteur de valeurs fortes et utiles à notre époque : le travail, le sens de l'effort, la capacité d'intégration par le travail. Cette culture de la mine doit être mise en valeur, le classement UNESCO des terrils du Nord est à ce titre une étape importante. Ainsi, les organisateurs des Assises ont-ils fait le choix d'inviter des représentants de la ville d'Albi pour apprendre de leur expérience et comprendre comment le classement UNESCO pouvait au mieux bénéficier à un territoire.

LES NOUVELLES VALORISATIONS DE LA BIOMASSE : POUR DES PROJETS DE TERRITOIRE INNOVANTS

Le colloque sur les nouvelles valorisations de la biomasse, organisé le 25 octobre 2012 par la direction départementale des territoires, a permis de présenter aux élus et aux acteurs socio-économiques un état des lieux des enjeux et du niveau de développement des filières de valorisation de la biomasse.

Il en est ressorti que, pour faire face aux enjeux, actuels et futurs, d'alimentation d'une population de 7 milliards d'habitants (9 milliards en 2050 !) et de remplacement des ressources fossiles (pétrole, charbon, gaz), il faudra produire de façon écologiquement intensive de la biomasse agricole et forestière.

Des exemples tarnais ou d'autres régions ont permis d'illustrer concrètement quelques débouchés ou des projets de filières en développement, que ce soit

en terme de valorisation énergétique de cette biomasse ou de valorisation sous forme de matériau ou de composés chimiques. Ainsi, différentes pistes de développement sont-elles à explorer et de nombreux projets de territoires et de filières sont à imaginer, mais dans tous les cas il sera nécessaire de développer les approches concertées et de favoriser les synergies afin d'éviter les écueils des conflits d'usage potentiels ou la fragilisation d'un maillon de la filière.

Parce que ces valorisations de la biomasse nécessitent des approches et des organisations de filières et/ou de territoires nouvelles, elles sont un formidable laboratoire d'idées innovantes qui pourront également servir à moderniser et développer les filières traditionnelles (agro-alimentaire, bois-construction).



JOURNÉES DE FORMATION INTER-SERVICES POLICE NATIONALE/SDIS 81

Le vendredi 28 septembre 2012, une formation «procédés d'extinction et manipulation d'extincteurs» a été dispensée par les sapeurs-pompiers du SDIS 81 à 15 gardiens de la paix du commissariat d'Albi. Une autre session est prévue au mois de novembre prochain avec pour thématique «les risques d'intervention sur les incendies».

Ces sessions sont destinées à permettre aux fonctionnaires de police de savoir mettre en œuvre les premiers moyens de secours, et d'appliquer des actions adaptées lorsqu'ils se trouvent confrontés à un incendie dans le cadre de leur ronde de police.



A LA DÉCOUVERTE DES RICHESSES DU PAYS RABASTINOIS

Le président, Alain Brest, et les principaux responsables de la communauté de communes du pays rabastinois avaient convié la préfète, Josiane Chevalier, à une visite de leur territoire le 18 octobre dernier. Cette visite a été l'occasion de mettre en avant la diversité des atouts du pays rabastinois et d'évoquer de nombreux sujets.

La visite d'une coopérative agricole innovante et d'une des implantations de Vinotalie a permis d'aborder les problématiques liées à l'agriculture et la viticulture. Le développement des circuits courts, aussi bien pour le vin que pour les produits alimentaires, est une chance pour les producteurs comme pour les consommateurs qui gagnent en qualité et font de réelles économies.

L'industrie aéronautique a ensuite été au cœur des discussions grâce à la visite de l'entreprise Freyssinet-aéro. La proximité du pôle aéronautique toulousain n'est pas encore assez exploitée dans l'ouest du

Tarn qui pourrait davantage bénéficier de cet atout. La visite du centre de la céramique de Giroussens a clôturé cette visite. Il est la preuve de la volonté de mettre en valeur les traditions culturelles du territoire et de les faire dialoguer avec des artistes du monde entier dans des expositions innovantes et riches.



■ L'ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS SOUFFLE SES 40 BOUGIES

Le 18 octobre 1972, l'APAJH (association pour adultes et jeunes handicapés) a été créée dans le Tarn, dix ans après la création de la première APAJH au niveau national. C'est l'engagement de parents d'enfants en situation de handicap qui a permis la création de ces structures.

L'anniversaire organisé le 18 octobre 2012 a permis de mettre en avant le chemin parcouru en quarante ans dans le département. L'APAJH est maintenant un important employeur qui accompagne plus de 1000 personnes dans l'ensemble du département, enfants, adultes et personnes âgées. Cela a aussi été l'occasion de rendre un

hommage émouvant à ceux et celles qui ont donné leur vie pour construire une société inclusive où les différences s'additionnent plus qu'elles ne forment des barrières. Aujourd'hui encore, par son action quotidienne, l'APAJH continue d'améliorer la situation des personnes en situation de handicap. Grâce à des projets ambitieux bien sûr comme celui qui a permis à une dizaine de personnes en situation de handicap de se rendre aux Jeux Olympiques de Londres cet été, mais aussi grâce à une présence visible au milieu de la société qui fait progressivement tomber les frontières et les fausses idées sur le handicap.



■ UNE CONVENTION ENTRE LE SDIS 81 ET LE 8^{ÈME} RPIMa

Une convention entre le SDIS 81 et le 8^{ème} RPIMa vient d'être signée. Elle porte sur 3 points:

- l'accueil au CSP Castres de militaires brancardiers secouristes du 8^{ème} RPIMa pour accompagner les équipages du centre de secours principal sur intervention afin de permettre leur formation continue en matière de secourisme ;
- l'accueil par le 8^{ème} RPIMa dans le cadre des Journées Défense et Citoyenneté de



sapeurs-pompiers, permettant ainsi au SDIS de sensibiliser des jeunes à la problématique du recrutement de volontaires dans notre département.

- le prêt de matériel de détection (risques technologiques toxiques de guerre) du 8^{ème} RPIMa au SDIS en intervention.

■ LA LUTTE CONTRE LE CANCER DOIT AVANCER SUR SES DEUX JAMBES

Octobre rose est le mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Diverses actions ont été engagées à cette occasion dans le Tarn par l'association de dépistage des cancers (Adeca 81) dont une balade nocturne le vendredi 19 octobre à Castres sous la conduite des guides de l'office du tourisme à laquelle a participé la préfète du Tarn. L'objectif, pour les participants, était de se réapproprier les questions de santé et de prévention par l'activité physique et de faire progresser la participation au dépistage organisé du cancer du sein. Ce dépistage national s'adresse à toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans qui peuvent bénéficier tous les 2 ans d'un dépistage de qualité et pris en charge à 100 %. Dans le Tarn, plus de 60 000 femmes sont concernées par ce dépistage.



Le plan cancer 2009-2013

Le Plan cancer 2009-2013 fait de la lutte contre les inégalités d'accès et de recours au dépistage une de ses priorités. Ce plan a mis en place dans chaque département français une structure en charge de l'organisation du dépistage des cancers. Dans le Tarn, il s'agit de l'Association de dépistage des cancers (ADECA 81). L'objectif principal de cette structure est d'organiser, avec les professionnels, le dépistage du cancer du sein et d'informer et motiver les populations concernées par les dépistages.

LE DÉPUTÉ PHILIPPE FOLLIOT INVITE À VISITER SA CIRCONSCRIPTION

La journée du lundi 22 octobre a permis à la préfète, Josiane Chevalier, de répondre à l'invitation du député Philippe Folliot de visiter une partie de sa circonscription. L'objectif de cette visite était de mettre en évidence les spécificités de l'Est du département et en particulier de la montagne.

La préfète a donc été accueillie dans différentes communautés de communes qui avaient chacune choisi un thème spécifique. Dans la **communauté de communes du Villefranchois**, c'est la sécurité qui a été privilégiée et la discussion à la brigade de gendarmerie de Villefranche d'Albigeois a permis de remettre en évidence l'importance de la solidarité pour lutter, en particulier, contre les cambriolages.

La **communauté de communes Val 81** a souhaité mettre en avant l'exploitation agricole de Madame Cécile Féral, souvent primée pour l'excellence de ses veaux du Ségala, dans la commune de Courris. Cela a permis aux personnalités présentes de revenir sur l'importance de l'agriculture dans le département et sur le soutien de l'Etat aux agriculteurs.

Les entreprises dynamiques, créatrices d'emplois et de croissance, ont été mises à l'honneur par la **communauté de communes des Monts d'Alban et la communauté de communes du Villefranchois** qui avaient convié la préfète à visiter l'entreprise Roustit, spécialiste de la préparation de plats cuisinés et traiteur reconnu dans

le département. Cela a été l'occasion de rappeler l'importance de la mobilisation pour l'emploi de l'ensemble des services de l'Etat.

A Lacaune et à Brassac, c'est la pluridisciplinarité qui a été mise en avant comme étant une solution novatrice permettant de répondre aux besoins des territoires de montagne. La maison des services publics de Lacaune comme la maison de santé pluridisciplinaire de Brassac sont des réussites exemplaires car elles garantissent aux habitants de ces territoires aux fortes contraintes naturelles, un accès de proximité et de qualité à des services nécessaires.

La journée s'est achevée au musée du protestantisme de Ferrières permettant de mesurer l'importance et l'intérêt d'un projet moderne et innovant au cœur d'un territoire rural.



LE CENTRE HOSPITALIER DE GRAULHET INAUGURÉ



Suite au déménagement des services peu avant l'été, le nouvel hôpital de Graulhet a été inauguré le mardi 8 octobre. Initiée dès la conception du projet d'établissement de 1997, la réflexion sur le projet de réhabilitation des bâtiments du centre hospitalier s'est accélérée à compter de 2002, aboutissant en 2003 à l'élaboration d'un programme de travaux. Claude Fita, maire de Graulhet et président du conseil de surveillance de l'hôpital, et l'ensemble des partenaires, se sont félicités de l'aboutissement de ce projet de plus de 6 millions d'euros, fruit d'un travail long et rigoureux mené conjointement par la direction de l'hôpital et la collectivité.

Dans le cadre des travaux, une nouvelle maison de retraite a été créée au Pré de Millet, permettant d'offrir au projet de restructuration du bâtiment du parc une capacité en lits supplémentaires. Celui-ci a aussi vu l'ouverture de l'unité protégée de la «

Résidence des 4 saisons », avant le nouveau service d'accueil de jour « Le relais du Parc » le 2 juillet. L'hôpital accueille également dans ses murs, la toute nouvelle MAIA (Maison d'accueil et d'intégration pour l'autonomie) de l'Ouest du Tarn.

Quelques chiffres :

- 6 250 776 euros** : coût de la réhabilitation du bâtiment du Parc
- 18 lits** de médecine
- 20 lits** de soins de suite et réadaptation
- 50 lits** à l'EHPAD Saint-François
- 80 lits** à l'EHPAD Pré de Millet
- 145 agents**



L'État pour le Tarn

N°19 - Novembre 2012

Directeur de publication :
Josiane Chevalier, préfète du Tarn

Rédaction :
service communication de la préfecture
ISSN 1962-2856

•
Maquette Pholio

•
Crédits photographiques :
Service communication de la préfecture,
Donatien Rousseau, Marie-Pierre Volle, Raynaud Photo,
mairie de Graulhet, SDIS.

Préfecture du Tarn
81013 ALBI CEDEX 9

Téléphone : 05 63 45 61 61

Télécopie : 05 63 45 60 20

courrier@tarn.gouv.fr

www.tarn.gouv.fr